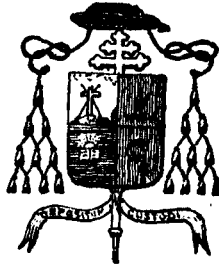


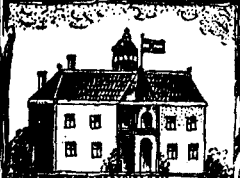



LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclesiastique de
Saint-Boniface.



Imprimatur: A. M. I. Arch. S^t Boniface, MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur Manitoba, Canada.
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE."

Poèles, Ustensiles de Cuisine Emailés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport; de Chasse; de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V. J. Guilbert se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Teleph. Main 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE:--356 Rue MAIN, Bâtisse de la GREAT WEST PERMANENT LOAN CO., au 7ème Étage.

WINNIPEG CHURCH GOODS CO., Limited

Fred. E. Gaspard, gerant

226 Rue Hargrave

Winnipeg Man

BRONZES ORFÈVRES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE, AUTELS, AMEUBLEMENTS.

STATUES, CHEMINS DE CROIX CRECHES ETC.

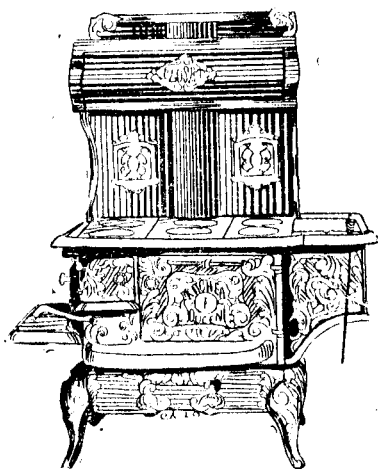
DE NOTRE FABRICATION

CIERGES, HUILE DE SANCTUAIRE, VIN DE MESSE LIVRES DE PRIÈRES,
ARTICLES DE PIÉTÉ.

Catalogue sur demande

Vous voulez un poele sur le- quel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le " KITCHEN QUEEN "**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantifié énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU

ACCIDENT ET VIE

TERRAINS

Atlas Assurance Co. Ltd.
Commercial Union Ass. Co.
Guardian Assurance Co.
Calumet Insurance Co.

Guardian Acc.
Guarante Co.
Commercial Union
(Life Department)

Southern Imp. Co. Ltd
St. Boniface Land Co.
Red River Realty Co.
[Limited]

TELEPHONES :

| | | | | | |
|------------|---|------|-----------------|---|------------|
| Jour, Main | } | 5004 | Nuit Fort Rouge | } | 1388 |
| | | 5005 | | | 187 |
| | | 5006 | | | Main, 7523 |

Demandez-nous nos listes de propriétés de St. Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

HOTELLERIE DES TRAPPISTES A ST-NORBERT

Les prêtres et les laïques, qui désirent faire quelques jours de retraite, sont reçus cordialement à cette hôtellerie. On peut s'y rendre de Winnipeg par le tramway (Park Line). Quatre trains de chemin de fer arrêtent aussi chaque jour à St-Norbert: deux venant de Winnipeg et deux y allant.

JOSEPH T. DUMOUCHEL

(Etabli en 1887)

AGENT D'ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES

Une spécialité pour les Eglises, Institutions Religieuses, Ecoles et maisons privées

Représente aussi des compagnies d'Assurance sur la Vie Industrielle et contre les Accidents

Argent à prêter à termes des plus faciles

BUREAU: 364 RUE MAIN, WINNIPEG, MAN.

ANNONCES

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA.

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANICARUM PRIMAS.

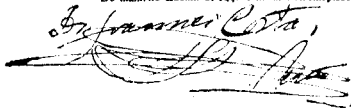
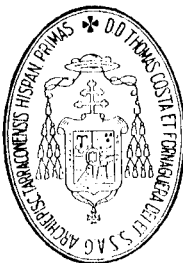
TESTAMUR catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
quæ sui sunt commercii, à cujuscunque malæ fraudis suspitione
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimè ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum. {

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitis, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.



De mandato Execut. et Regi. Dni. mei Archiepiscopi

VIN DE MESSE J. de MULLER
TARRAGONÈ

Quarts à p.p. 33 gallons

Octaves à p.p. 17 gallons

Vin Blanc Sec — Vin Blanc Doux Supérieur
Vin Blanc Doux, "Gothsémani" — Vin Blanc Deux Moscatol

AGENTS GÉNÉRAUX AU CANADA

HUDON, HEBERT et CIE, Limitée

Maison de gros fondée en 1839

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS

MONTREAL

ANNONCES

TELEPHONE BELL MAIN 2036

J. O. TURGEON
ARCHITECTE

55 Rue St-Francois-Xavier, - - - Montreal

Spécialités: "EDIFICES RELIGIEUX"

M. TURGEON a été l'architecte des églises de Saint-Edouard de Montréal, de Saint Romuald de Farnham, de Saint-Jean-Baptiste de Keesville, N.-Y., de Saint-Timothée, P. Q., du Petit Séminaire de Saint-Boniface, Man.

THE JOBIN MARRIN CO.,
LIMITED

EPICIERS EN GROS

Marchandises de qualités à prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épicerie pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre THE MAZAWATTEE. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en Français, en Allemand et en Anglais

MAGASIN ET BUREAUX 158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

JOSEPH TURNER, Président. GEORGE CLARK, Sec.-Trésorier

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

| | | |
|---|--|--|
| No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man. Telephone M. 529 | Gérant, J.R. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232 Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132 | Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454. |
| | | |

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

MAISON CHAPELLE DE SAINT-BONIFACE

Jardin de l'Enfance pour les petits garçons de 5 à 12 ans.

Pensionnaires et externes.

Classes régulières en français et en anglais

Confection de soutanes, d'hosties et de cierges. Objets de piété: Cha-pelets, scapulaires, etc.

— TYPOGRAPHIE ET RELIURE —

Liste des prix envoyée sur demande.

LE DR. PEATMAN
DES HOPITAUX DE
PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés.

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé Sher. 2328

T41 privé Main, 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitee

CONTRACTEURS GENERAUX — AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building," — WINNIPEG, MAN.

Téléphone Main 3151

" " 3499

Boite Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

B. de P. 234 ST-BONIFACE, MAN. PHONE MAIN 6402

114½ RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc. en Marbre, Onyx; Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff; Carton Romain, Plâtre.

Références pour les Autels : Cathédrale de Saint-Boniface et Chapelle des Rvdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathédrale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St. Paul, à Toronto; Notre-Dame, à Guelph; St. Joachim, à Edmonton; Notre-Dame des Prairies (La Trappe), à St. Norbert, etc

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface; Cathédrale de Rimouski; Grand Séminaire de Montréal; Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke; Saint-Jérôme; Drummondville; Saint-Patrick, à Hamilton; Saint-Edouard, à Montréal, etc.

LAMONTAGNE, MAHER & CIE

BOUCHERIE, EPICERIES ET PROVISIONS

Viandes Fraiches et Salees aux
Plus Bas Prix

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Avenue Provencher

Téléphone Main 3321

ST-BONIFACE

G. A. MAHER, Gerant

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Sa Sainteté Benoît XV et la France—Le cercle de l'A. C. J. C. de Saint-Claude—Noces d'argent du premier prêtre métis—Les solennités extérieures transférées au dimanche—A Saint-Norbert—La mort de M. l'abbé J.-E. Darveau—Jeunesse communiant—Une série de séances—Justes remarques—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—SUPPLÉMENT : Rapport de S. G. Mgr Taché à Messieurs les directeurs de la *Propagation de la Foi* (suite).

VOL. XIV

1 JUIN 1915

NO 11

S. S. BENOIT XV ET LA FRANCE

L'Observatore Romano a publié le 20 mai une lettre du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, au cardinal Amette, archevêque de Paris, dans laquelle se trouve inclus un chèque de 40,000 francs (\$8,000) pour les victimes de la guerre. Voici le texte de cette magnifique lettre :

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Vous n'ignorez pas quel douloureux retentissement ont eu dans le cœur du Saint-Père les désastres causés par la terrible guerre qui étend ses ravages sur l'Europe entière; Vous n'ignorez pas non plus combien Sa Sainteté s'est appliquée à faire tout ce qui était en Son pouvoir pour en adoucir les funestes conséquences, sans aucune distinction de parti, de nationalité, ni de religion.

Toutefois, il est bien naturel que la sollicitude du Père commun des fidèles se tourne de préférence vers ceux de Ses fils qui témoignent plus vivement leur respect et leur affection à Son égard.

Parmi eux méritent une mention particulière Ses fils de France, les enfants de cette Nation qui, à juste titre, a été appelée la fille aînée de l'Église, qui donna toujours des preuves splendides de sa générosité pour les œuvres catholiques, spécialement pour les Missions, et qui présente en ce moment et depuis plusieurs mois, d'un bout à l'autre de son territoire, à l'armée, comme dans les ambulances et les hôpitaux et jusque dans la moindre bourgade, des manifestations éclatantes de foi et de piété, dont le Saint-Père est grandement consolé.

Aussi est-ce à bon droit qu'au milieu de tant de maux, Sa Sainteté s'est sentie attirée avec une commisération particulière vers certaines populations de France, plus durement éprouvées par le fléau de la guerre, au point que, malgré les efforts de la charité nationale et universelle, elles ont encore grand besoin de secours matériels et moraux.

Emu de leurs souffrances au plus intime de Son âme, le Souverain Pontife, tout en continuant d'adresser au Très-Haut des prières et des supplications pour obtenir la fin de cette ère de sang, sollicite instamment de la Bonté céleste, qu'Elle accorde aide et réconfort aux douleurs de cette partie si affligée du peuple de France.

A ces vœux et à ces prières, le Saint-Père désire joindre une attestation sensible de l'affectueux intérêt qu'il porte à ces populations malheureuses.

C'est pourquoi Sa Sainteté m'a chargé d'envoyer avec cette lettre, à Votre Eminence, pour être employée à leur soulagement, la somme de quarante mille francs, offrande assurément inférieure à l'étendue des désastres, mais qui du moins manifesterà avec évidence le paternel empressement que, dans Son Auguste pauvreté, rendue plus étroite encore par la difficulté des temps actuels, le Vicaire de Jésus-Christ veut témoigner à la France, Sa fille bien-aimée. Et comme nous avons appris qu'il doit y avoir, le dimanche et le lundi de la Pentecôte prochaine, au bénéfice des régions occupées, une grande souscription, par les soins d'un Comité constitué avec le concours de Votre Eminence, le Saint-Siège se plaît à espérer que cet acte de Sa libéralité pourra servir de prélude à la générosité de tous les Français en faveur d'une initiative si chrétienne et si patriotique.

Heureux de penser qu'Il aura ainsi pour coopérateurs, dans la charité de la prière et de l'offrande, tous Ses chers fils de France, rangés sous la conduite de leurs évêques vénérés, l'Auguste Pontife invoque sur eux, avec toute l'effusion de Son cœur, l'abondance des récompenses célestes, et, comme gage des faveurs divines, Il accorde à Votre Eminence, à l'épiscopat, au clergé et à tout le peuple de France la Bénédiction Apostolique.

Il m'est très agréable, Eminentissime Seigneur, de saisir une occasion aussi propice pour Vous renouveler l'expression des sentiments profondément respectueux avec lesquels je Vous baise humblement les mains et demeure,

de Votre Eminence,

le très dévoué et affectionné serviteur,

P. CARD GASPARRI,

LE CERCLE DE L'A. C. J. C. DE SAINT-CLAUDE

Du *Semteur*.

Saint-Claude (Manitoba) a fait paraître dans *La Liberté* de Winnipeg une série d'articles de propagande; le groupe ne perd d'ailleurs aucune occasion de faire valoir l'A. C. J. C. auprès du clergé manitobain et des jeunes gens des paroisses avoisinantes. Un cinquième membre, Julien Philippe, vient de partir pour la France où il va rejoindre son régiment; en souvenir des absents "les communions mensuelles sont offertes spécialement pour nos camarades-soldats", écrit le président. Le groupe a pénétré la société Saint-Jean-Baptiste locale et l'a entraînée dans une croisade pour la diffusion de la langue française; il a ouvert une souscription pour les Canadiens-français d'Ontario et remis \$30.00 au cercle La Vérendrye au nom de la paroisse. "Nous poursuivons la création autour du presbytère d'un terrain de jeux avec salle de lecture et de réunions, ajoute notre correspondant. Nous consacrons nos jours de congé au défrichage du terrain. Le but est de tenir tous les jeunes gens de la paroisse sous l'influence du curé et sous l'action bienfaisante des membres du cercle." Beaucoup de nos amis ignoraient peut-être ce qu'un bon groupe rural peut accomplir dans l'Ouest; que tous prennent l'exemple du zèle et de l'intelligente initiative de nos camarades de Saint-Claude.

NOCES D'ARGENT DU PREMIER PRETRE METIS
DE L'OUEST CANADIEN

Les 26 et 27 avril dernier on a célébré au Lac d'Oignon, dans le diocèse d'Edmonton, les noces d'argent sacerdotales du R. P. Edouard Cunningham, O. M. I., le premier prêtre métis de l'Ouest canadien. S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, le R. P. Leduc, O. M. I., V. G., plusieurs prêtres et de nombreux fidèles et amis, prirent part à ces fêtes, qui avaient été préparées principalement par les Rdes Sœurs de l'Assomption, de Nicolet, qui dirigent l'école pensionnat des enfants indiens de cette mission.

Ce digne prêtre missionnaire avait été ordonné par feu Mgr Grandin, O. M. I., premier évêque de Saint-Albert, le 17 mars 1890. Depuis sa consécration épiscopale, Mgr Grandin n'avait cessé de caresser le rêve d'élever des enfants du pays à l'honneur du sacerdoce. Un jour qu'il faisait part de ses chères espérances à Pie IX, celui-ci lui répondit: "Je bénis votre projet, mon Fils, et je vous demande de m'amener à Rome le premier prêtre de votre diocèse; je l'ordonnerai moi même." Ce désir auguste ne put être réalisé, car

Pie IX mourut avant que le jeune Edouard Cunningham fût parvenu au terme de ses études.

Le jour de l'ordination de ce premier enfant de l'Ouest devenu prêtre, Mgr Grandin écrivit ce qui suit dans son journal: "*Nunc dimittis servum tuum, Domine.* Aujourd'hui, 17 mars 1890, j'ai eu la consolation d'ordonner prêtre un enfant du pays, ce que je n'ai cessé de demander au bon Dieu depuis que je suis évêque. Après bien des essais infructueux, nous avons enfin réussi, et les dispositions de notre cher Père Cunningham nous font espérer que je n'aurai pas lieu de regretter de lui avoir imposé les mains."

Le 1er juin 1901 la même consolation lui fut accordée par l'ordination d'un nouvel élu métis, le R. P. Patrice Beaudry, O. M. I., qui lui aussi exerce le saint ministère dans le diocèse d'Edmonton. Ce sont, croyons-nous, les deux seuls enfants métis qui soient encore devenus prêtres dans tout l'Ouest canadien.

Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux au digne jubilaire, dont on vient de célébrer les vingt-cinq années de sacerdoce.

LES SOLENNITES EXTERIEURES TRANSFEREES

AU DIMANCHE

L'*Ordo* indique que la solennité extérieure de onze fêtes est transférée au dimanche suivant. Cette translation s'applique aussi à la fête du titulaire des églises paroissiales, qui est de première classe. Ces fêtes transférées ne peuvent être que de première ou de deuxième classe. Suivant le rite, les privilèges sont différents.

S'il s'agit de la solennité d'une fête de première classe (de premier ordre), toutes les messes, basses ou chantées, peuvent être (*permittuntur*) de la fête transférée, sauf la messe conventuelle et la messe *pro populo* dans les églises où il y a obligation de les célébrer; celles-ci doivent être de l'office du jour.

Si c'est la solennité d'une fête de deuxième classe, une seule messe de la solennité est autorisée: on peut la chanter, mais on peut aussi se contenter d'une messe basse. Une exception est faite en faveur de la fête du saint Rosaire le 1er dimanche d'octobre. Bien que la fête ne soit que de deuxième classe, on pourra en célébrer la solennité comme si elle était de première, c'est-à-dire avec toutes les messes du Rosaire, sauf la messe conventuelle et la messe *pro populo*.

Selon que l'on peut dire toutes les messes de la solennité transférée ou seulement la messe principale d'après l'indult de 1913, l'*Ordo* se sert des expressions *omnes missae* ou *missa principalis*, avec, dans les deux cas, (*exc. pro populo*).

D'après l'indult général de 1913 — ce qu'indique l'*Ordo* — ces

solennités transférées ne sont pas obligatoires, mais laissées à la liberté de chaque curé ou recteur de chapelle publique ou semi-publique. Au contraire, les anciennes solennités sont obligatoires et portent pour indication: *Ex. indul. provinc. 1852*, qui désigne l'indult obtenu le 20 juin 1852 pour la province ecclésiastique de Québec comprenant alors tout le Canada. On remarquera, cependant, que cet indult n'autorise que la messe principale.

Les dimanches, où l'on dit ou chante la messe en vertu de cet indult de 1852, on peut l'offrir *pro populo*: ce que l'on ne peut pas faire en vertu de l'indult de 1913. D'où surgit une difficulté pour les paroisses où il n'y a qu'un prêtre. Ainsi le dimanche 6 juin, l'*Ordo* indique la translation de la solennité extérieure de la Fête-Dieu en vertu de l'indult de 1913 seulement, cette fête n'étant pas comprise dans celui de 1852. Donc cette messe ne peut pas être offerte *pro populo*; la rubrique le défend absolument. Que faire? Faut-il renoncer à la solennité de la Fête-Dieu, le jour où l'on fait la procession? *La Semaine Religieuse* de Québec, en s'appuyant, dit-elle, sur des auteurs liturgique très sérieux, suggère de remettre au lundi la messe *pro populo*, au risque de supprimer une grand'messe de *Requiem*. Cette solution s'applique aux autres fêtes de l'année où le même cas se présente.

A SAINT-NORBERT

SÉANCE DE CATÉCHISME ET BÉNÉDICTION DE STATUES

Le dimanche, 23 mai, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé, dans l'église de Saint-Norbert, une séance de catéchisme donnée par les grandes élèves du couvent. Pendant près d'une heure ce fut un feu roulant de demandes et de réponses. Monseigneur félicita les futures institutrices de leur science religieuse et du trésor de foi dont elles avaient fait preuve, alors que d'autres institutrices sont si pauvres sous ce rapport. Le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un curé, ajouta Monseigneur, c'est de dire qu'il est un *catéchiste zélé*, comme le fut son vieux curé de Saint-Isidore, feu M. l'abbé Trudel. Il remercia M. l'abbé Cloutier, curé de Saint-Norbert, de lui avoir procuré la consolation d'assister à une fête de catéchisme et remit des diplômes de catéchisme à ces jeunes filles de quinze à dix-sept ans.

Avant de bénir deux statues données par la famille de feu Mgr Ritchot: l'une représentant l'*Ecce Homo* et l'autre *Notre-Dame de Pitié*, Monseigneur dit quelques mots sur la douleur chrétienne. Après la bénédiction des statues, il présida la bénédiction du Très Saint Sacrement.

LA MORT DE M. L'ABBE J.-E. DARVEAU

Fidèle à la promesse qu'il avait faite aux sauvages du Pas l'année précédente, M. Darveau partit pour y retourner au commencement de juin 1844. Il avait pour compagnons un métis du nom de Jean-Baptiste Boyer et un petit garçon de la tribu des Muskégons. Non loin de la baie des Canards, leur point de départ, le prêtre et ses gens campèrent à un certain point du rivage où ils furent bientôt rejoints par quelques Muskégons, entre autres Chétakonn, le serviteur infidèle de l'année précédente. Pendant la soirée, le missionnaire essaya de leur parler religion; mais Chétakonn prit à part un autre vieillard appelé Tchimékatis, auquel il représenta que le prêtre était la cause de l'épidémie qui avait peu de temps auparavant décimé la tribu.

— Il faut donc, insista-t-il, en finir avec lui avant qu'il n'ait perverti les Indiens du Pas à sa manière de prier, et ne les ait par là mis en danger d'essuyer une autre attaque du même fléau.

Les exhortations du missionnaire relativement à la nécessité d'embrasser la vraie foi ne firent qu'accentuer l'aigreur des deux sauvages à son égard. Elles décidèrent sans doute de son sort.

Et, de peur que leur crime ne fût rapporté aux blancs, ils se virent dans la nécessité de se défaire d'abord de son compagnon métis, que l'un des deux vieillards tua d'un coup de fusil. L'autre tira alors sur le prêtre; mais telle était son agitation à la pensée des conséquences de son acte qu'il le manqua.

Les armes des deux meurtriers se trouvaient donc déchargées. Appréhendant que l'objet de leur haine ne vînt à s'échapper pendant qu'ils les rechargeraient, ils pressèrent vivement un troisième sauvage, nommé Vizéna, le beau-fils de Tchimékatis, qui revenait justement d'une petite tournée de chasse aux lièvres aux alentours du campement, de tuer le prêtre.

Tire dessus; fusille-le vite ! cria Tchimékatis.

Mais Vizéna ne se croyait point de taille à tuer un prêtre, surtout lorsque celui-ci ne lui avait rien fait et alors qu'il n'avait point été monté contre lui par les stupides accusations de Chétakonn. Son beau-père insista donc :

— Tue-le, te dis-je, où bien il va nous tuer lui-même.

Avec répugnance Vizéna tira le coup fatal et M. Darveau tomba mort près de son canot.

Les trois mécréants épargnèrent le petit Muskégon, parce qu'il était l'un des leurs; mais ils lui défendirent sous les peines les plus graves de ne jamais souffler mot de ce qui était arrivé. Comme plus tard, il lui arrivait, en cas de contradiction, de menacer de tout révéler, l'un des meurtriers le prit un jour avec lui à la chasse et il ne fut jamais revu.

Les corps furent laissés sur la grève, où ils restèrent plusieurs

jours. Quand on les trouva, ils étaient dans un état de décomposition trop avancé pour qu'on pût les examiner. Un ours, dont les pistes étaient bien visibles, avait traîné le corps de M. Darveau et en avait partiellement mangé une jambe.

Pendant ce temps, on faisait courir le bruit que le prêtre et ses compagnons s'étaient noyés, bien que le lac eût été d'un calme peu ordinaire quand ils s'étaient embarqués à la baie des Canards. Darveau était reconnu par son intrépidité, sinon son imprudence, sur l'eau. Ceux-là crurent par la rumeur sans trop de peine qui n'étaient point au courant des chuchotements qui, aux feux de bivouac indiens, faisaient secrètement passer aux oreilles une toute autre version de l'affaire.

L'iniquité était consommée. Le *Windigo* du catéchiste protestant avait eu le sort auquel tous ses semblables doivent s'attendre dans la société indienne. Du même coup, l'Eglise de Saint-Boniface perdait un de ses ministres qui promettaient le plus, et cette perte était d'autant plus grande que, à l'encontre de tous les prêtres qui avaient jusque-là offert leur service à Mgr Provencher, M. Darveau "s'étoit dévoué pour la vie," comme l'écrivait ce prélat. "Ce jeune prêtre," dit-il encore, "avoit du zèle, une grande activité, s'accommodoit de tout pour la vie et craignoit peu les privations auxquelles est souvent exposé un missionnaire."

Autant qu'on peut le conjecturer, la tragédie du Lac Winnipegosis dut arriver le soir du 4 juin 1844.

Comme épilogue nous mentionnerons ici que Chétakonn eut une fin misérable, digne punition de son crime. Tchimékatis, qui avait comme forcé son gendre à tuer le prêtre, eut un sort encore pire. Aveugle et sourd depuis longtemps, il fut brûlé vif dans sa cahute. Vizéna admit publiquement à l'heure de sa propre mort, qu'il allait brûler pour deux raisons: il avait assassiné ses deux femmes et avait fusillé M. Darveau.

Telles sont, après une étude approfondie des documents manuscrits et d'autres sources d'information, les circonstances qui accompagnèrent la mort de M. Darveau. Ces documents se composent en partie des dépositions explicites des Indiens directement ou indirectement impliqués dans le drame, Indiens que le vétéran qu'est le P. Camper a connus personnellement. Ce vénérable prêtre peut encore garantir l'authenticité de leurs dires et de ceux qui nous ont aidé à arriver à la conclusion que nous venons de donner. Il y a bien quelques petites contradictions dans les détails; mais un point est désormais acquis à l'histoire: la mort de M. Darveau fut due à la malice de l'homme, et non le résultat d'un accident comme on l'avait dit jusqu'ici. Il est aussi très probable, sinon certain, que cette fin prématurée fut occasionnée par la haine du nom catholique et une peur supersti-

tieuse du prêtre inspirées par le représentant d'une secte protestante.
 Le 24 juillet, Mgr Provencher envoya un cercueil au lieu du sinistre, et les restes du prêtre martyr furent amenés à Saint-Boniface, où ils devaient plus tard reposer avec ceux de son propre évêque.

A.-G. MORICE, O. M. I.

JEUNESSE COMMUNIANTE

O jeunes gens, si vous saviez la beauté de votre geste, et la noblesse de votre attitude, quand vous vous agenouillez à la table eucharistique ! . . . Communiez souvent pour garder votre innocence, pour alimenter vos vertus, pour refaire votre pureté, pour apaiser vos tentations, pour élever vos désirs, pour placer dans un rayonnement d'ostensoir l'idéal de vos vingt ans, pour goûter la saveur des joies du ciel, pour faire s'incliner et se poser sur vos cœurs ardents, le Cœur très bon et très pur de Jésus !

Abbé CAMILLE ROY.

UNE SERIE DE SEANCES

AU COUVENT DE SAINT-CHARLES

Le 10 mai les élèves du Couvent de Saint-Charles donnèrent une séance dramatique et musicale en l'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque. Elles rendirent avec beaucoup de naturel et de succès un touchant drame biblique français en quatre actes: *Cœur de Mère*, et un intéressant drame anglais: *The Last of the Vestals*. Les entr'actes furent remplis par une agréable variété de morceaux de musique, de chants et de saynètes, dont plusieurs furent dites d'une manière charmante par de tout jeunes fillettes.

Dans de filiales adresses française et anglaise, elles exprimèrent les sentiments qui les animent à l'égard de S. G. Mgr l'Archevêque et lui offrirent, comme cadeau de fête, des ouvrages en dentelle pour l'autel. Bien que l'heure fût avancée, Monseigneur remercia ses chères enfants, les félicita de leurs succès et dit la joie qu'il éprouvait de voir ce jeune Couvent, qui lui était si cher, se développer et réussir si bien. Il eut aussi un bon mot pour les paroissiens de Saint-Charles, présents en grand nombre et toujours si dévoués pour les Sœurs. Plusieurs prêtres de Saint-Boniface et de Winnipeg accompagnaient Monseigneur.

A L'ACADÉMIE SAINTE-MARIE.

Dans l'après-midi du 11 mai, par une délicieuse séance qui dura environ une heure, les élèves de l'Académie Sainte-Marie voulurent suppléer à la grande séance solennelle qu'elles donnent chaque année à l'occasion de l'anniversaire du sacre de S. G. Mgr l'Archevêque.

Une charmante allégorie intitulée: *The living Flowers*, fut dite et chantée d'une manière exquise par un groupe de fillettes. Les petits garçons de l'école maternelle — ouverte en septembre dernier et comptant seize petits garçons tous catholiques — offrirent eux aussi leurs hommages de fête à Monseigneur. La pièce de résistance fut un drame angélique français d'une instructive piété et rendu dans un pur français par les élèves de langue française de l'institution.

Monseigneur remercia et félicita cordialement les chères élèves et leur parla des belles choses qu'il avait vues dans certains couvents du Texas au cours de l'hiver dernier. Il souligna la première apparition des petits garçons sur la scène; il dit qu'il avait demandé aux Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de prendre quelques jeunes garçons des bonnes familles catholiques de Winnipeg et qu'il était heureux de constater que l'essai était couronné de succès.

AU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE.

Le 17 mai les élèves du Collège de Saint-Boniface célébrèrent la fête du R. P. Recteur et les élèves finissants firent leurs adieux à l'*Alma Mater*. M. l'abbé Joseph Bellavance, séminariste, parla au nom des élèves de langue française et M. C. Wyrzykowski au nom de ceux de langue anglaise.

La séance était dramatique et musicale. Un orchestre d'amateurs fit entendre de très jolis morceaux et les élèves rendirent avec beaucoup d'entrain et de naturel plusieurs scènes extraites de comédies de Molière.

Le R. P. Recteur adressa la parole en français et en anglais et remercia les élèves des bonnes choses qu'ils avaient dites à son adresse et à celle des Pères. Il donna aussi de sages conseils à ceux qui partaient et, au cours de son allocution anglaise, il attira l'attention des parents sur l'importance des études classiques. Il dit qu'il a constaté avec regret que les parents de langue anglaise n'apprécient pas assez ces études et se contentent trop facilement, sous prétexte d'arriver plus vite à des résultats pratiques, de faire suivre un cours commercial à leurs enfants.

A L'ACADÉMIE SAINTE-MARIE

Le 18 mai l'Académie Sainte-Marie voyait réunie sous ses murs l'auditoire d'élite des beaux jours. C'était la fête de l'*Alma Mater*

aux deux graduées de l'année de l'Université du Manitoba: Melles Angela Lane et Ruth Buchanan. S. G. Mgr l'Archevêque présidait la soirée et adressa la parole, ainsi que M. James McLean, président de l'Université.

A cette occasion, les élèves donnèrent une de ces belles séances dramatiques et musicales, dont elles sont coutumières.

LES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE.

Il existe depuis l'an dernier dans notre bonne ville de Saint-Boniface une *Ligue des Demoiselles catholiques de Langue française*, dont le but est d'occuper leurs loisirs après la sortie du couvent et de leur fournir l'occasion de faire du bien autour d'elles. Dans l'éloquente adresse qu'elles ont présentée à S. G. Mgr l'Archevêque au début de la séance qu'elle lui ont offerte le 20 mai à l'Académie Saint-Joseph, elles ont rappelé ces paroles ardentes qu'il leur a adressées lors de la fondation de cette Ligue: "Jeunes filles catholiques et canadiennes, remerciez Dieu des dons magnifiques dont Il vous a comblées; et n'oubliez pas que ces trésors d'intelligence, de cœur, d'énergie, de patience, de vertu, vous devez les employer pour accomplir votre mission bénie. Vous ne sentez pas assez quels maux vous pouvez guérir, quelle heureuse influence vous pouvez exercer. Soyez secourables à la faiblesse qui s'abandonne, à la force qui s'égare. Rappelez-vous que quand Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, Il l'allume dans le cœur d'une chrétienne et d'une française."

L'espace nous fait défaut pour parler, comme il conviendrait, de la belle séance dramatique et musicale qu'elles ont donnée ce soir-là au public de Saint-Boniface, qui se pressait nombreux dans la belle salle académique des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Qu'il nous suffise de dire qu'elles ont fait revivre la douce figure de la bienheureuse Jeanne d'Arc, qui sauva la France à un moment où, comme aujourd'hui, il y avait *grand pitié* dans ce pays qui nous demeure toujours si cher. La musique et les entr'actes furent remplis avec goût. D'excellentes choses furent dites ou chantées en dehors du drame, et en particulier la *note canadienne* fut particulièrement goûtée. C'est bien des admirables femmes, qui ont répandu sur le sol canadien le parfum des plus héroïques vertus, qu'on peut appliquer le vers du poète:

O notre histoire, écrin de perles ignorées!

Monseigneur rappela les principales idées qui avaient présidé à l'organisation de la Ligue: La volonté de faire quelque chose pour l'Eglise et la Patrie, comme de s'occuper du sanctuaire, de donner l'instruction religieuse aux enfants qui en ont besoin, d'aider certaines œuvres sociales, où leurs concours est si précieux, et aussi de bien parler la langue française et de la faire respecter. L'an dernier, dit

Monseigneur, la Ligue a enseigné le catéchisme à 60 enfants et cette année elle en a 100 sur sa liste.

Les demoiselles remirent à Monseigneur une jolie boîte remplie de linges d'autel qu'elles avaient confectionnés.

JUSTES REMARQUES

Le *Casket*, d'Antigonish, N.-E., commentant un article d'un autre journal anglais, le *Chronicle* de Halifax, fait les justes remarques suivantes, que nous traduisons en français :

“Le *Chronicle* de Halifax attire l'attention sur le fait que les Belges occupent 17½ milles de la ligne de feu, les Anglais 34½ et les Français 543. Dans un article de rédaction très opportun et très bien pensé, le *Chronicle* dit qu'il est temps pour nos journaux de donner aux Français la part qui leur revient dans cette campagne. Il est très naturel que nous trouvions plus d'intérêt dans les actions de l'armée anglaise que dans celle des Français, mais cela ne suffit pas pour justifier le torrent continu de dépêches, de commérages et de romans, arrivant tous les jours et toutes les semaines, ayant trait uniquement à ce qui se passe sur 34½ milles de la ligne de feu, à l'exclusion complète de ce qui se passe sur une longueur de 543 milles défendus par les Français.”

DING ! DANG ! DONG !

— La cause du R. P. Albini, O. M. I., mort en Corse en odeur de sainteté, a été introduite en cour de Rome et l'on assure qu'elle est en bonne voie. Sa vie est vraiment remarquable.

— Le dimanche, 15 mai, Mgr l'Archevêque a tonsuré MM. les abbés Alphonse Fortin et Joseph Bellavance, et conféré le sous-diaconat au Rd Frère Gabriel, trappiste. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle du Petit Séminaire.

— Le R. P. Joseph Carrière, provincial de la Compagnie de Jésus au Canada, a fait la visite annuelle du collège de Saint-Boniface la semaine dernière.

— *Edmonton et l'Alberta française*: tel est le titre d'une plaquette contenant une série d'articles publiés l'automne dernier dans *Le Courrier de l'Ouest* par M. de la Seine, pseudonyme recouvrant une personnalité de l'Ouest, nous assure-t-on. Cette plaquette est illustrée et renferme d'intéressantes statistiques. Elle montre la large trouée que les nôtres ont déjà pratiquée dans le diocèse d'Edmonton. Elle contient aussi des impressions sur le troisième congrès provincial du

Parler Français tenu à Edmonton en juin dernier. Merci pour l'envoi.

— Je suis convaincu que, pour la grande partie des hommes, l'abstinence est le seul moyen d'assurer leur salut. — Cardinal MANNING.

— Que les grands dessinateurs de la mode païenne doivent jubiler de voir le nombre incalculable d'esclaves qu'ils font se courber sous leur despotisme. Beaux propagateurs de la mauvaise mode, vous aurez bien mérité de votre maître, Satan, car vous en faites précipiter des âmes dans la grande cuite éternelle.

— On a dit en certains endroits et dans certains journaux que les Canadiens français n'avaient pas fait leur devoir (dans la présente guerre). J'en profite pour répéter la réponse que m'a faite l'honorable Sam Hughes à la Chambre des Communes: *Les Canadiens français ont été généreux et sont en large proportion dans nos rangs. Il y en a plus de 10,000 dans les contingents.* — Honorable Rodolphe Lemieux à Montréal le 1er mai.

— Le département de l'Intérieur vient de publier une 13^{ème} édition de la carte des *Homesteads* pour les provinces de l'Ouest. Cette carte est publiée sur des feuilles séparées pour chacune des trois provinces. Celle du Manitoba est maintenant prête pour la distribution. On peut se la procurer gratuitement en écrivant à M. F.-C.-C. Lynch, surintendant des Terres, au département de l'Intérieur, à Ottawa.

— Le ministère de la Milice vient d'organiser le recrutement d'un troisième régiment canadien-français, qui sera connu sous le nom de 57^{ème}. Comme les 22^{ème} et 41^{ème}, il sera composé exclusivement de Canadiens français.

— Le vrai courage n'éclate pas au souffle d'aucune passion vulgaire. Il ne naît pas de la vaine gloire: combien de soldats se sacrifient, sachant qu'ils mourront ignorés; il n'est pas issu de l'intérêt: l'intérêt personnel conseille à celui qui va mourir de se mettre à couvert par la fuite plutôt que de s'immoler. D'où jaillit donc ce dévouement héroïque? De sentiments supérieurs à la terre, de l'amour de la Patrie et de la foi en Dieu. Le soldat meurt dans le calme d'une volonté maîtresse d'elle-même, parce que la Patrie, qu'ont aimée toutes les races croyantes, le lui demande, et parce que Dieu, qui doit le juger, lui commande de se dévouer jusqu'à la mort. — Cardinal SEVIN.

R. I. P.

— L'honorable Juge Siméon Pagneulo décédé à Montréal. Cet éminent juriste, qui fut un excellent chrétien, laisse un important ouvrage intitulé: *La Liberté Religieuse en Canada.*

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XIV.

1 JUIN 1915

No 11

RAPPORT DE S. G. MGR TACHE,
ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE
A MESSIEURS LES DIRECTEURS DE L'ŒUVRE DE LA
PROPAGATION DE LA FOI

(Suite)

Le R. P. Rémas fut laissé seul aussi, et l'Evêque, prenant son canot d'écorce et deux guides, descendit la rivière aux Castors, et après huit jours de navigation, arriva à l'Île-à-la-Crosse. C'est ainsi que s'accomplit la première visite épiscopale dans ce qui devait être plus tard le diocèse de Saint-Albert.

Le 27 septembre, l'Evêque de Saint-Boniface, toujours en canot d'écorce avec deux sauvages, laissa de nouveau l'Île-à-la-Crosse pour aller prendre officiellement possession de sa cathédrale. Il arriva à Saint-Boniface le 3 novembre, après un voyage dans la dernière partie duquel surtout les difficultés s'étaient multipliées au point de devenir alarmantes. La faim et le froid avaient menacé l'existence des voyageurs. Le bonheur goûté à Saint-Boniface fit facilement oublier ces misères. Les anciens missionnaires étaient des amis; le R. P. Grandin et le Frère Bowes étaient venus augmenter le nombre.

Trois Frères de la Doctrine Chrétienne étaient aussi arrivés pour procurer aux enfants de Saint-Boniface le bénéfice de leur enseignement. Malheureusement, disons-le de suite, ces bons Frères nous laissèrent en 1860.

Au commencement de juin 1855, Mgr Taché retourna à l'Île-à-la-Crosse; puis au mois de juin 1856 il reprit encore son canot d'écorce pour visiter de nouveau le Lac la Biche, les Pères de la Saskatchewan, revoir Athabaska, revenir à l'Île-à-la-Crosse pour, en repassant par Saint-Boniface où il eut la consolation de saluer le R. P. Lestanc arrivé l'automne précédent, se rendre à Québec et passer en Europe.

Pendant ses courses des trois années précédentes, les missionnaires avaient persuadé à leur Evêque qu'il était fort à propos qu'il les

visité souvent. L'Évêque s'était convaincu lui-même que seul il ne pouvait pas faire face à toutes les exigences de la situation; il en était venu à la conviction qu'en attendant la division du diocèse, il lui fallait un coadjuteur. Il se rendait à Québec pour faire agréer son projet à son métropolitain et aux autres évêques de la province; il allait à Marseille pour solliciter du fondateur des Oblats, que son coadjuteur fut aussi un Oblat, et pour que tous ceux que cela concernait appuyassent sa demande à Rome. Le résultat de ses démarches fut que, le 10 décembre 1857, le Souverain Pontife préconisa le R. P. Grandin comme évêque de Satala et coadjuteur de l'évêque de Saint-Boniface.

D'autres mesures dans l'intérêt du diocèse avaient aussi contribué à déterminer le voyage du prélat. C'est pendant ce voyage que furent imprimés les premiers livres en langue montagnaise. Les conseils centraux de *la Propagation de la Foi* demandèrent à Mgr Taché de prêcher en faveur de l'œuvre. Malgré ses répugnances, l'évêque missionnaire sentait qu'il devait trop à cette œuvre sublime pour lui refuser le faible concours de sa parole; aussi pendant tout l'hiver il prêcha en faveur de l'œuvre de *la Propagation de la Foi* dans différents diocèses de France et continua la même chose en Canada l'été suivant.

Au mois de novembre 1857 il rentra dans son diocèse, accompagné du Rév. M. Gascon, pour s'y fixer définitivement. Il eut le bonheur d'y trouver réunis plusieurs missionnaires qu'il avait obtenus pendant son voyage et qui l'y avaient précédé; parmi ces derniers se trouvait le Frère Clut devenu depuis évêque d'Erindel.

La promotion de Mgr Grandin l'appela en France où il fut sacré lui aussi par Mgr de Mazenod au mois de novembre 1859. Le printemps suivant, accompagné des Pères Gasté et Séguin, il revint à Saint-Boniface d'où, malgré le faible état de sa santé, il se dirigea vers l'Île-à-la-Crosse, amenant avec lui de nouveaux Oblats et trois Sœurs de la Charité destinées à cette mission.

Au mois d'octobre, l'Évêque de Saint-Boniface partit en charrette pour aller visiter le Lac la Biche et le Lac Sainte-Anne.

Rendu à peu près à mi-chemin, au Fort Carleton, la belle saison se prolongeant, l'Évêque crut devoir changer son itinéraire, en ajoutant à sa course quatre ou cinq cents kilomètres qui lui permettraient de revoir son coadjuteur. En effet, le 31 octobre les deux prélats mêlaient leurs larmes de joie. Trois semaines furent employées à préparer les plans de ce qu'il y avait à faire dans l'avenir; la plus importante des décisions prises alors fut que l'on s'efforcerait de réaliser le projet conçu par Mgr Provencher, et que l'on solliciterait la division

du diocèse, l'érection du vicariat d'Athabaska-McKenzie et la nomination du R. P. Faraud comme Vicaire apostolique.

Il fut de plus décidé qu'en attendant le résultat de ces demandes Mgr Grandin partirait le printemps suivant pour aller passer trois années entières dans le vicariat projeté, afin de prendre un plus grand soin des missions et de les multiplier, et que l'Evêque diocésain irait l'année suivante à Québec, à Marseille et à Rome, pour surmonter les obstacles que l'on prévoyait devoir s'opposer au projet que l'on venait d'arrêter.

Pendant ce temps le froid s'étant saisi des lacs et des rivières sur lesquels il fallait voyager, les chiens furent invités à suppléer au canot d'écorce et l'Ordinaire partit avec ses guides et ses fidèles coursiers. Dix jours d'une marche extrêmement pénible l'amènèrent au Fort Pitt, où il laissa ses chiens, monta à cheval et se rendit en cinq jours au Lac la Biche. La visite accomplie, il prit de nouvelles montures et après une course de sept jours, s'agenouilla encore une fois dans la chapelle du Lac Sainte-Anne. Trois semaines des jouissances les plus douces le préparèrent aux fatigues du retour, mais avant de les entreprendre l'Evêque, en compagnie du R. P. Lacombe, choisit l'endroit d'une nouvelle mission et lui donna le nom de Saint-Albert, nourissant dans son cœur le secret dessein d'y faire établir plus tard un siège épiscopal.

Le voyage avec ses arrêts se prolongea six semaines pendant lesquelles l'Evêque franchit 1,500 kilomètres, traîné par des chiens, couchant vingt-cinq nuits dehors par la saison la plus rigoureuse, sans compter les nuits passées dans les stations échelonnées le long de cette route.

Le 23 février, après une absence de près de cinq mois, l'Evêque de Saint-Boniface rentrait chez lui, mais il faut bien le dire, il rentrait dehors n'ayant plus de demeure. Pendant son absence, le 14 décembre, un incendie violent avait détruit sa cathédrale, son palais épiscopal et tout le mobilier, ne laissant pas un livre de la bibliothèque, pas un vêtement.

Cette catastrophe ajouta aux motifs que le prélat avait de visiter le Canada français et la France pour recueillir des secours. Il partit au mois de juin et c'est en route qu'il apprit la nouvelle d'un malheur plus grand que celui qui avait frappé sa mission. L'illustre fondateur de la Congrégation des Oblats venait de mourir à Marseille. A Montréal Monseigneur de Saint-Boniface fit connaissance avec le R. P. André, qui arrivait de France, en route pour la Rivière-Rouge. Mgr Taché prit part au chapitre général des Oblats et à l'élection du T. R. P. Fabre, successeur de Mgr de Mazenod. A Rome, l'évêque mission-

naire fit goûter le projet de diviser son diocèse et d'ériger un vicariat apostolique.

Les conseils généraux de *la Propagation de la Foi* témoignèrent leurs sympathies au prélat éprouvé, et lui votèrent généreusement une somme de 20,000 francs pour l'aider à la reconstruction de sa cathédrale. Les évêques du Canada voulurent bien faire un appel à leurs ouailles dans le même sens. Avec ces secours l'Evêque de Saint-Boniface retourna chez lui, ayant la consolation d'avoir augmenté son clergé de plusieurs sujets distingués, entre autres l'abbé Ritchot, qui est aujourd'hui le doyen des prêtres séculiers de Saint-Boniface, puis le P. Petitot, l'abbé Grouard et des Sœurs pour le Lac la Biche.

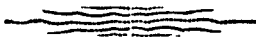
Le 1er novembre 1863 une nouvelle cathédrale était livrée au culte et à la fin du même mois Mgr Faraud, préconisé comme évêque d'Anemour, recevait en France la consécration épiscopale et la charge du vicariat apostolique d'Athabaska-McKenzie. Dans l'été de 1864 Mgr Grandin, après avoir travaillé pendant trois ans dans le nouveau vicariat, revenait à l'Île-à-la-Crosse.

Mgr Taché allait lui faire visite et y rejoindre le R. P. Vandenberghe, visiteur des missions des Oblats; ces deux derniers passèrent par le Lac la Biche pour se rendre à Saint-Albert, visiter tous les postes du haut de la Saskatchewan et revenir à Saint-Boniface le 23 février, savourant ensemble tout ce temps les délices d'un voyage de chiens.

Au mois de mai 1865, Mgr d'Anemour arrivait à Saint-Boniface avec une nombreuse phalange de nouveaux missionnaires; il venait dans la plénitude du sacerdoce diriger, comme chef, les missions dans lesquelles il avait déjà si généreusement travaillé.

Mgr Taché lui remit avec bonheur la direction de près de la moitié de son diocèse, la partie la plus pauvre dans l'ordre temporel, mais non la moins consolante dans l'ordre spirituel.

Le tableau suivant donnera une idée plus juste de l'état de cette chrétienté naissante. 1o A la fin de l'administration de Mgr Provencher. 2o Lorsque Mgr Taché cessa de la diriger. 3o Aujourd'hui même que Mgr Faraud la dirige encore.



ETAT DE LA PARTIE DU DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE

QUI FORME AUJOURD'HUI LE VICARIAT APOSTO-

LIQUE D'ATHABASKA-McKENZIE.

| | 16 juil. 1853 | 16 juil. 1865 | 16 juil. 1888 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Evêques | 1 | 1 | 2 |
| Oblats prêtres | 2 | 8 | 23 |
| „ frères convers | 1 | 6 | 24 |
| Sœurs de la Charité | — | — | 20 |
| Aides tertiaires | — | — | 9 |
| Résidences de missionnaires | 1 | 5 | 11 |
| Résidences de religieuses | — | — | 3 |
| Eglises ou chapelles | 1 | 5 | 19 |
| Écoles | — | — | 4 |
| Stations non construites visitées | 4 | 7 | 10 |
| Hospices | — | — | 2 |

L'Evêque de Saint-Boniface et son digne coadjuteur, Mgr Grandin, éprouvèrent une bien grande consolation par la conviction que la création du vicariat d'Athabaska-McKenzie assurait d'une manière indubitable l'existence des missions de cet immense territoire.

Une autre satisfaction pour les prélats, c'est qu'ils sentaient qu'ils pourraient concentrer leurs énergies et leurs moyens d'action sur le reste du diocèse encore trop étendu et par suite trop mal soigné au gré de leurs désirs.

La recherche de moyens à prendre pour fortifier davantage l'œuvre apostolique détermina l'Evêque de Saint-Boniface à se rendre encore une fois dans la province de Québec pour y chercher des missionnaires et correspondre plus facilement avec le R. P. Général des Oblats dans le même but; aussi quelle ne fut pas sa consolation de revenir à l'automne avec cinq nouveaux missionnaires: Messieurs les abbés Dugas, Allard et Kavanagh, ainsi que les RR. PP. Camper et Legoff, qui tous continuent encore aujourd'hui à déployer leur zèle dans les missions qu'ils avaient acceptées avec tant de générosité.

La caravane de ces missionnaires était grossie par la réunion de six Sœurs de la Charité, dont cinq devaient le printemps suivant, aller fonder un établissement de leur ordre sur les bords du fleuve géant du Nord, le McKenzie, au delà du Grand Lac des Esclaves.

Pendant ce temps Mgr Grandin allait de l'Île-à-la-Crosse visiter

la mission de Saint-Pierre, établie à l'extrémité nord du vaste Lac Caribou, et en revenait en hiver.

Le canot d'écorce et les marches à la raquette sont de rudes labeurs pour un évêque qui crache le sang et que la faiblesse et l'épuisement tiennent pendant plusieurs semaines aux portes du tombeau; c'est cependant dans ces conditions qu'il fit ce trajet de plus de 600 kilomètres.

L'année 1867 fut celle des grandes fêtes du 18e centenaire à Rome et aussi celle de la tenue d'un chapitre général des RR. PP. Oblats en France.

L'Evêque de Saint-Boniface et son coadjuteur avaient été invités d'une manière spéciale à prendre part à ces réunions; ils acceptèrent cette consolation d'autant plus volontiers qu'elle leur faisait entrevoir la possibilité de ménager des ressources nouvelles pour faire le bien chez eux.

Dans ce but Mgr Grandin vint de l'Île-à-la-Crosse à Saint-Boniface toujours à l'aide de ses raquettes et de ses chiens. Avant de partir Mgr de Satala avait vu les flammes détruire en partie l'établissement de l'Île-à-la-Crosse. Cette catastrophe l'avait fortement éprouvé et ajoutait un motif de plus à son voyage.

De Saint-Boniface les deux évêques voyagèrent ensemble. Quoiqu'en parfaite communauté d'idées, cette fois des sentiments différents les animaient. Mgr Taché désirait vivement faire diviser encore son diocèse pour en confier une partie à Mgr Grandin. Ce dernier, tout en voyant l'a-propos de la division, redoutait la responsabilité personnelle que l'ordre de choses proposé lui imposerait.

Quoiqu'il en soit, au milieu des splendeurs des fêtes de Rome, le projet de division fut accepté en principe à la Propagande. Le T. R. P. Général des Oblats reçut cette nouvelle avec une telle satisfaction qu'il se rendit aux pressantes sollicitations de Mgr Taché et nomma Mgr de Satala supérieur régulier des Oblats, qui se trouvaient dans les limites du diocèse projeté; la circonscription, dont il était question, devait renfermer les districts de la Saskatchewan et de la Rivière aux Anglais.

Les négociations avaient réussi au-delà des espérances de l'Evêque de Saint-Boniface: aussi ce fut avec bonheur qu'il revint dans sa ville épiscopale; cette satisfaction était d'autant plus vive qu'il revenait avec les RR. PP. de Kérangué et Laity qui s'en allaient rejoindre Mgr Faraud, puis les RR. PP. Légeard, Decorby et McCarthy, ainsi que les Frères Doyle et Mulvihill, destinés au diocèse de Saint-Boniface.

Mgr de Satala passa l'hiver en Europe, débarqua au printemps en Amérique et assista au 4^e Concile provincial de Québec. Les vénérables Pères du Concile décidèrent qu'ils presseraient à Rome la division du diocèse de Saint-Boniface et l'érection du diocèse de Saint-Albert demandées par Mgr Taché.

Profitant de l'absence de ce dernier, les Pères du Concile décidèrent unanimement que le temps était venu, non seulement de subdiviser le diocèse de Saint-Boniface, mais même d'ériger ce siège en métropole et de former une nouvelle province ecclésiastique, détachée de celle de Québec, devant se composer de l'archidiocèse de Saint-Boniface, du diocèse de Saint-Albert, ainsi que des vicariats apostoliques d'Athabaska-McKenzie et de la Colombie-Britannique.

Mgr Grandin retourna alors à Saint-Boniface, emmenant avec lui plusieurs missionnaires. L'Ordinaire du diocèse remit à son coadjuteur toute l'autorité et tous les pouvoirs nécessaires pour administrer la partie qui devait former plus tard le diocèse de Saint-Albert; il le pria de se fixer à Saint-Albert même et d'y préparer tout ce qui serait nécessaire, en prévision de sa prochaine nomination comme titulaire.

Les deux prélats se séparèrent, persuadés qu'à leur prochaine réunion, ils auraient chacun un siège épiscopal dans ce diocèse, dont l'un n'était que coadjuteur.

En 1869 la convocation du Concile Œcuménique du Vatican rappela Mgr Taché en Europe et ce pour la cinquième fois. C'est dans la ville éternelle qu'il apprit les commotions politiques qui agitaient son pays et menaçaient d'y amener la guerre civile par suite du projet d'annexer la Rivière-Rouge et les Territoires du Nord Ouest au Canada sans même consulter la population.

Mgr Taché avait prévu ces difficultés, avait même demandé aux autorités civiles à Ottawa de prendre certaines mesures pour empêcher les graves inconvénients qui pouvaient se produire.

On ne tint compte ni de l'opinion, ni des craintes de l'évêque missionnaire. Les Métis de la Rivière-Rouge s'insurgèrent et recoururent aux armes pour forcer le Canada à stipuler avec eux les conditions de leur union. Avant les troubles les observations de l'évêque avaient été mises de côté, mais au moment du danger on se souvint de lui; le gouvernement du Canada le pria de hâter son retour de Rome pour aller travailler à l'apaisement de la population mécontente.

Le Souverain Pontife permit à l'Évêque de Saint-Boniface de laisser le Concile. Dans une audience privée, il le bénit d'une bénédiction toute spéciale pour la circonstance, lui recommanda de tout faire en son pouvoir pour rétablir la tranquillité et la concorde.

Parti de Rome au mois de janvier 1870, Mgr Taché arriva à

Saint-Boniface le 9 mars et réussit auprès du peuple dans la mission qui lui avait été confiée.

Ce n'est pas le temps de parler de ces difficultés, dont quelques-unes des conséquences durent encore; leur histoire devra être l'objet d'une étude spéciale.

On stipula et accepta de part et d'autre les conditions auxquelles les territoires du Nord-Ouest entreraient dans la Confédération canadienne. Le 15 juillet 1870 la Couronne d'Angleterre transféra à la Puissance du Canada la possession et le gouvernement de Manitoba (Rivière-Rouge) et des territoires adjacents.

Quelques semaines après les autorités canadiennes prenaient possession du pays sans résistance et sans opposition. Des promesses avaient été faites et pour en presser l'exécution Mgr Taché était allé à Ottawa dans l'été de 1870. Dans le même but, il retourna dans la capitale canadienne à l'automne de 1871 et se rendit jusqu'à Québec.

C'est à cette époque et dans cette ville que Mgr Taschereau, (aujourd'hui cardinal) communiqua à Mgr Taché les nouvelles reçues de Rome. La Propagande avait appuyé les demandes des Pères du 4^e Concile de Québec, le diocèse de Saint-Boniface était divisé et une partie était érigée en un nouveau diocèse dit de Saint-Albert. Mgr Grandin en était nommé titulaire, l'autre partie était constituée en archidiocèse soumis à la juridiction de l'ancien titulaire.

La province ecclésiastique de Saint-Boniface était formée, l'archevêque du premier siège en était le métropolitain, ayant pour suffragants l'évêque de Saint-Albert et les vicaires apostoliques d'Athabaska-McKenzie et de la Colombie-Britannique.

Ces décisions du Chef de l'Eglise enlevaient au diocèse de Saint-Boniface plus de la moitié du territoire qui lui était resté après la création du vicariat d'Athabaska-McKenzie. La Colombie-Britannique n'avait jamais été renfermée dans le diocèse de Saint-Boniface,

Pour mieux faire saisir les avantages de cette nouvelle division du diocèse et le progrès des missions, nous donnons le tableau suivant: la première colonne constate l'état religieux à la mort de Mgr Provencher; la seconde son état lorsqu'il fut soustrait à la juridiction ordinaire de Mgr Taché; la troisième colonne ce qu'est aujourd'hui ce diocèse sous Mgr Grandin.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Les Franciscains et le Canada

Par le R. P. Odoric-Marie Jouve. Vol I. L'établissement de la foi (1615-1629).

Ce volume raconte les débuts de l'Église catholique au Canada. Ce sont des fils de saint François, des Récollets de la province de Saint-Denys, que Champlain choisit pour apporter les lumières de la foi aux populations barbares du Canada. Ce sont les premiers efforts des missionnaires pour évangéliser les sauvages, leurs voyages pénibles, leurs travaux ardues, leurs misères et leurs consolations spirituelles qui sont racontés dans ces pages. "En nous rappelant ces débuts si pénibles," a écrit S.E. le cardinal Bégin à l'auteur, "vous accomplissez un acte de justice envers les fondateurs de notre Église canadienne. Personne n'a le droit, chez nous, d'ignorer ou d'oublier les luttes et les souffrances au prix desquelles la foi a pris racine dans notre pays."

En vente à la Maison Sainte-Marguerite, rue des Stigmates, à Québec. \$1.15 franco. On peut aussi l'avoir comme prime en payant un abonnement à la *Revue du Tiers-Ordre* (\$1.00), 964 ouest, rue Dorchester, Montréal.

Directions pour rassurer dans leurs doutes les âmes timorées,
par le R. P. Quadrupani. Nouvelle traduction.

Pour vivre chrétiennement. Même auteur et même traducteur. Ces deux opuscules se vendaient autrefois réunis. On a eu l'excellente idée de les éditer à part. (1 franc chacun). Ce sont de très bons livres destinés à faire beaucoup de bien. Si le premier s'adresse à une classe spéciale d'âmes, le second s'adresse à tous et doit être médité par tous.

Ces deux opuscules édités par Téqui, à Paris, sont en vente à Québec, à la librairie Garneau, et à Montréal, à la librairie Notre-Dame.

1880

1915

35 années consécutives au service de notre clientèle.
*Qualités irréprochables, prix modérés et service effectif,
 sont les points caractéristiques de notre maison.*

Specialites de Vin de Messe

— SAINT-LUC SEC ET DOUX — TABERNACLE SEC ET DOUX —
 SAINT-NAZAIRE SEC ET DOUX

GRAND CHOIX DE VINS, FRANCAIS, ITALIENS,
 RHIN, ESPAGNOLS, PORTUGAIS, CANADIENS, CA-
 LIFORNIENS.

Cie Richard Beliveau, Limitée
 Importateurs de vins, liqueurs et cigares.

330, RUE MAIN, WINNIPEG.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège de Saint-Boniface, agrégé à l'Université et séparé de Winnipeg par la Rivière Rouge seulement, est dirigé par les pères de la Compagnie de Jésus. Il s'y donne quatre cours: UN COURS UNIVERSITAIRE (quatre années), préparant au grade de Bachelier-es-arts de l'Université de Manitoba; UN COURS DE GRAMMAIRE (trois années) préparant au cours universitaire; UN COURS COMMERCIAL (deux années), préparant au diplôme de comptable, et un COURS PRÉPARATOIRE (deux années), pour ceux qui ne sont pas suffisamment préparés pour être admis aux autres cours.

Le cours de commerce se donne en anglais, mais les autres se poursuivent en anglais et en français dans des classes différentes.

Les élèves sont admis au Collège comme pensionnaires, demi-pensionnaires, internes et externes.

FRAIS DE COLLEGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

| | |
|--|----------|
| PENSIONNAIRES:— (Enseignement, repas, logement, blanchissage et raccommodage, bibliothèque et jeux)..... | \$250.00 |
| DEMI-PENSIONNAIRES: — (Enseignement, diner, bibliothèque et jeux)..... | \$130.00 |
| INTERNES PRENANT LES REPAS EN DEHORS: — (Enseignement, logement, bibliothèque et jeux) | \$90.00 |
| EXTERNES: — (Enseignement et bibliothèque) | \$60.00 |

Pour autres renseignements s'adresser au R.É.V. P. RECTEUR, Collège de Saint-Boniface Saint-Boniface, Man.

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUÉBEC

M. AUGUSTE GAY, Agent,

114½ rue Aulneau, Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous répondons promptement à toute demande de renseignements

Siege social :
Lyon, France

Directeur :
Abbé A. Martin

Union Cooperative du Clerge

Fournitures générales d'Eglises, Ornaments, Soieries, Gravures et Objets de Piété, Atelier spécial de confection pour Soutanes, Vêtements Ecclésiastiques, Douillettes, etc. Echantillons, feuilles de mesures sur demande.

Téléphone :
Main 2257

641 Somerset Bldg.
Près Eaton, Winnipeg, Man.

Nous allons chez
Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

Plus de 100 Succursales et Agences au Canada

| | |
|------------------|-------------|
| CAPITAL AUTORISÉ | \$4,000,000 |
| CAPITAL PAYÉ | 74,000,000 |
| FONDS DE RÉSERVE | \$3,625,000 |

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J.A. CUSSON, Président et Gérant Général
Téléphone privé, 3045

S. J. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphones Main 2625-2626

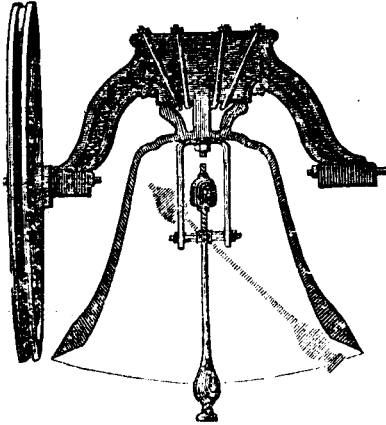
Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Boîte de Poste 127

Saint-Boniface, Man.

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES Paccard Fils

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)
Fondeurs de "la Savoyarde", 42.000 livres, et des carillons de Lorette, de St Joseph à Winnipeg, de Forget, de Saskatoon, de Fannystelle, de Medecine Hat. Des cloches du Petit-Séminaire et de la Maison Vicariale des Sœurs Grises à St Boniface, d'Huns Valley de St. Adolphe, et de Laurier, de Mc.Creary, de Camperville, de Le Pas, de Buchanan, de Glenovon, de Ste. Delphine, de Ste. Marthe, Melville, d'Elm Park, du Lac-du-Bonnet, de Transcona, de Rathwell, de St Maurice, de Gull Lake, de Dollard, d Woodridge, de Qu'Appelle etc. De l'Eglise des Ruthènes d'Edmonton. de Sifton, de Beauséjour. de Winnipeg etc.

Seuls agents pour l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

100 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

Epicerie de choix, légumes, fruits, etc. Pipes, Tabacs, Cigares, aussi Farine, Son, Gru. Commendes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit.

Dr W. Lemaire

CHIRURGIEN VÉTÉRINAIRE

HÔPITAL PRIVÉ;

257 AVENUE TACHE.

BUREAU ET RÉSIDENCE

60 RUE MARION

CONSULTATION PAR LA POSTE

ST-BONIFACE-NORWOOD

PHONE; MAIN 5253

A PRIX REDUIT LIVRE DE PRIX
PRIME

LA VIE DE MGR TACHE

PAR DOM BENOIT

2 forts volumes in-8 de 610 et 936 pages, illustrés
de près de 200 gravures

L'éloge de cet important ouvrage n'est plus à faire. Il est depuis longtemps jugé. Qu'il nous suffise de rappeler deux appréciations.

Dans le *Propagateur* d'août 1905, M. l'abbé Elie Auclair déclare, au cours d'un article sur ce livre, qu'il a été simplement séduit par la lecture de ces 1500 pages et il invite tous ceux qui veulent connaître les choses de l'Ouest Canadien à lire seulement les premières pages, tenant pour certain qu'ils seront comme lui entraînés jusqu'au bout par le charme irrésistible qui se dégage de la lecture de cet ouvrage *empoignant comme un roman de Cooper, chrétien comme un volume de de Maistre*.

De son côté, M. l'abbé René Labelle, S.S., alors directeur du Collège de Montréal, notait ainsi le mérite de cette *Vie* et l'impression qu'elle produisait sur les élèves pendant sa lecture au réfectoire: "Très intéressante par la mise en relief d'une des plus belles figures de patriote et d'apôtre, très riche en documents précieux pour l'histoire et très instructive par l'exposition précise des questions les plus vitales, cette lecture captive nos élèves et leur révèle l'immense avenir que Dieu réserve à son Eglise du Nouveau Monde et à notre patrie. Cet ouvrage doit se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes."

Ce précieux ouvrage ayant été tiré à un trop grand nombre d'exemplaires pour lui conserver indéfiniment sa valeur commerciale, qui est de \$3 pour l'édition brochée, cette édition est désormais offerte en vente à un *prix vraiment populaire: UNE piastre*. (Frais de port en sus). Cette édition possède une jolie couverture qui en fait un livre de prix très présentable.

Les maisons d'éducation et les commissions scolaires ne sauraient acheter un livre de prix d'une telle valeur à des conditions aussi avantageuses.

De plus nous offrons *en prime* à toute personne qui nous enverra *cinq nouveaux abonnements* d'un an aux CLOCHES payés d'avance l'édition brochée et à celle qui nous en enverra *deux* l'édition reliée. (Envoi franc de port.)

S'adresser au directeur des *Cloches* à Saint-Boniface, Man., ou à la Librairie Notre Dame, à Montréal, 35, Notre-Dame Ouest.

L'Academie Ste-Marie

Possède tout le confort moderne et est aménagée pour recevoir un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Les cours primaire, secondaire, universitaire, préparent les élèves aux diplômes de l'Etat et au degré de bachelier es-Arts. Les cours complets de Commerce, de Musique, de Peinture et d'école ménagère sont aussi en honneur dans ce magnifique pensionnat.

Sœur SUPERIEURE. CRESCENTWOOD, WINNIPEG

LE PENSIONNAT des Sts Noms de Jesus et de Marie Saint-Boniface, Man.

Cette institution offre les plus grands avantages aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction religieuse et pratique. Les études embrassent les matières des brevets des 3me., 2me., et 1ère. classes et celles du cours commercial. Le cours de musique pour piano est le même que celui de l'Université de Toronto. Les élèves sont préparées aux diplômes de "Primary", "Junior" et "Senior" en pratique, théorie et harmonie.

POUR INFORMATIONS PARTICULIERES, S'ADRESSER A

SŒUR SUPERIEURE

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface (TEL. 3140) 227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,

Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRES BAS PRIX —(o)— EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCÉS

D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

483 RUE MAIN - WINNIPEG TÉLÉPHONE MAIN 1040

J. A. SENECAI, M.R.I.C.A.,
Architecte

A. J. PAPINEAU B. ès Sc. Ap
Ingénieur Civil, Architecte.

SENECAL & PAPINEAU

Architectes licenciés de la province de Manitoba et
Ingénieurs Conseils en constructions.

Membres de la Société des Architectes de Manitoba et de la
Royal Institute of Canadian Architects.

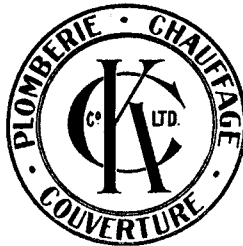
Bureau; 47 RUE MASSON, ST-BONIFACE Tel. M. 2152

CHARETTE, KIRK, CO. LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie
Ventilator
Chauffage
à
Vapeur
Eau Chaude
et
Air Chaud



Couvertures
en
Tôle et Gravois
Corniches
Plafonds en Métal
et
Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particuliere pour Eglises. Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318 510 RUE DESMEURONS Boite de Poste 175